



Mobilisation autour du Bassin genevois Plan pour sauver les rivières

Quatorze associations françaises et suisses tirent la sonnette d'alarme concernant les cours d'eau du Bassin versant genevois. A travers un document, elles font le point et des propositions.

« Genève capitale de l'environnement? Oui, mais il faudrait d'abord balayer devant sa porte! ». C'est ainsi qu'Alexandre Wisard a conclu la conférence de presse donnée par « Coordination Rivières » sur l'état des cours d'eau du Bassin versant genevois. Celle-ci, constituée par quatorze associations françaises et suisses et représentant 35.000 membres, souligne combien

l'état de nos rivières s'est dégradé, malgré les appels aux autorités, un rapport en 1984 et une pétition en 1989 au Conseil d'Etat. La Coordination a dressé un état des lieux et propose un plan d'action concret et un financement raisonnable, a relevé Christina Meissner, de l'Association genevoise pour la protection de la nature (AGPN).

Emmanuel de Vevey, du WWF-Genève, a présenté le document de la Coordination. On y évalue tous les dégâts causés par les décharges, les remblais, les rejets industriels, ménagers et agricoles, les stations d'épuration, la correction des cours d'eau, etc. On y fait également la liste des divers moyens d'action et l'on y définit un plan en douze points. Parmi ceux-ci: la fixation d'objectifs de qualité pour chaque cours d'eau, une meilleure information au public concernant les cours d'eau, une politique de gestion

économique de l'eau, mettre fin aux remblais dans les zones humides, etc. Une taxe sur l'eau potable devrait permettre la réalisation de ces objectifs.

L'indifférence des autorités

De son côté, Bernard Magissson, de la FRAPNA-Haute-Savoie, a souligné l'indifférence voulue de l'Administration française face au problème des cours d'eau. « On privilégie toujours l'industrialisation, les emplois, les finances, au détriment de l'environnement ». Mme Françoise Schenk-Gotteret, de la SPE-Genève (Société pour la protection de l'environnement) a noté: « Il est logique qu'à Genève la protection des cours d'eau aille mal. Cette dernière dépend en effet de la politique de l'environnement et de celle de la collaboration régionale qui, toutes deux, sont dans une impasse ».

J.-J. M.

Encre bleue

Vous le savez, ou peut-être pas, l'Hôpital cantonal de Genève construit un nouveau centre de soins intensifs. D'envergure, l'opération s'appelle « Zone Sud, Bâtiment Opéra », les travaux seront bouclés début 95. Voilà qui fait un gros bout de plafond tout blanc en plus. Pourquoi ne pas l'égayer? L'Etat a décidé de mettre au concours la décoration de

Pétition pour un itinéraire pédestre « Oui mais » à l'accès aux rives

Les représentants de la protection de la nature sont opposés au projet de cheminement le long du lac, de même que les riverains. La commission tente de ménager la chèvre et le chou.

La commission du Léman du Grand Conseil, après examen de la pétition concernant un itinéraire pédestre le

nature déjà très malmenée», les représentants des sociétés de protection de la nature ou des sites sont opposés à ce projet: Bertrand von Arx (Association genevoise pour la protection de la nature), Emmanuel de Vevey, (WWF-Genève), Denis Blondel (Art public), Bernard Lachavanne, (Association pour la Sauvegarde du Léman), et un ornithologue, Denis Landenbergue.

Selon eux, un cheminement irait à l'encontre de la protection de l'environnement sauvage qui a trouvé là un dernier refuge. Les propriétaires, eux aussi, présentent un front uni contre l'ouverture d'un tel chemin. Coût du